



Section Sciences et Ingénierie de l'environnement Design Project 2014 (semestre de printemps)

Proposition n°23

ecoparcelle

Impact des ovins sur l'écosystème prairial

Encadrant externe

Catherine Brassaud

Impasse de la Buchille 24

079 735 54 31

1626 Romanens

<http://www.ecoparcelle.ch/>

Email : brassaud@bluewin.ch

Encadrant EPFL

Dr Robert Mills

EPFL ENAC IIE ECOS

GR B2 426 – Station 2

CH – 1015 Lausanne

Tél: 021 693 57 79

Email: robert.mills@epfl.ch

Descriptif du projet

Avec le projet ecoparcelle, les moutons nains d'Ouessant participent à l'entretien du paysage en broutant sur leurs parcelles du printemps à l'automne. Ce sont des tondeuses écologiques idéales. Leur petit gabarit garantit un plus grand respect des sols, tandis que leur rusticité ancestrale leur permet de s'adapter à toute sorte de qualité herbeuse en appréciant la vie en extérieur quelle que soit la météo. Ils sont simplement logés en bergerie en période hivernale afin de faciliter la gestion des troupeaux et des pâtures.

Ces moutons entretiennent des structures paysagères étagées ou pentues. Les reliefs que peuvent créer les pierres ou les tas de bois mort n'empêchent pas les moutons d'accéder à l'herbe. Les sites humides avec mare et étang sont parfaitement respectés par ces moutons nains qui ne s'ébattent pas dans l'eau et ne dégradent pas les abords.

Par ailleurs, le concept ecoparcelle prévoit un chargement faible en moutons sur la parcelle, afin que ceux-ci trouvent toute l'année sur leur site de pâture une nourriture suffisante. Ceci évite les effets stressants liés au surpâturage.



Dans un but de développement durable, cette transformation écologique- mais aussi économique - de la gestion des espaces verts peut être validée par l'obtention d'un label Eve® de l'organisme ECOCERT.

Objectif

Actuellement, différentes parcelles de tonte écologique ont été installées avec ces moutons d'Ouessant : à Bulle (5 moutons sur 2'200 m²), Pully (15-20 moutons sur 9'500 m²) et Martigny (5 moutons sur 2'100 m²) où les moutons ont été introduits en début de saison et sont partis fin octobre pour leur site d'hivernage lorsque les conditions météo ne leur permettaient plus de rester sans affouragement ; également une parcelle à Yverdon, un peu différente, organisée pour permettre deux périodes de fauche d'un à deux mois avec un effectif un peu supérieur (14 moutons sur 3'000 m²).

Au printemps 2014, le Domaine Immobilier et Infrastructures (DII) de l'EPFL met à disposition une ecoparcelle de 2'200 m². Elle accueillera 5 moutons dès le début de la poussée de l'herbe, si possible en mars ; ceux-ci resteront sur leur parcelle en permanence afin d'en permettre l'entretien jusqu'à la fin octobre- début novembre.

Il s'agira de mesurer l'impact du bétail – broutage (intensité ; variétés sélectionnées ; refus), piétinement, excrément - par rapport à des parcelles témoins sur la diversité de la végétation, la présence de la faune/microfaune, le respect des habitats de la faune/microfaune, la biomasse microbienne et la respiration du sol, la densité du sol etc...

Descriptif tâches

Etude bibliographique

Proposer un concept expérimental

Procéder aux premiers échantillonnages et analyses

Exploitation des résultats

Perspectives / suggestions éventuelles pour l'amélioration du concept de tonte écologique